



RD 40 - 14370 MOULT - Tél. 02 31 23 42 42

smeom@smeom.fr

DECHETERIE

DECHETS ACCEPTES

DECHETS REFUSES

JOURS et HORAIRES d'OUVERTURE

ETE : 01 Avril - 31 Octobre
HIVER : 01 Novembre - 31 Mars

	Particuliers		Professionnels	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
LUN	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 14h - 17h	8h - 10h	8h - 10h
ME	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 14h - 17h		
JE			16h - 18h	15h - 17h
VE	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 14h - 17h	8h - 10h	8h - 10h
SA	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 14h - 17h		

JOURS DE FERMETURE
Mardi - Dimanche et Jours Fériés



➔ Aire de branchages

➔ Bennes

➔ Bornes à huile

➔ Local
Déchets dangereux
des ménages

➔ 4 Bacs

➔ Conteneur

Bouteilles de gaz
Clichés radiographiques
Déchets d'amiante friables
Déchets hospitaliers
Déchets organiques putrides
Déchets radioactifs
Déchets usage agricole
Éléments de carrosserie
Explosifs
Extincteurs
Ordures ménagères
Souches d'arbres

Liste non exhaustive

COLLECTE EN PORTE A PORTE

RECYCLABLE BAC BLEU

ORDURES MENAGERES



Norme EN 840 - 1 à 6

Aérosol
Barquette alu
Boîte cartons (oeufs)
Boîte de conserve (propre)
Bouteille huile plastique
Bouteille huile verre
Bouteille javel
Bouteille plastique
Bouteille verre
Brique alimentaire
Canette
Carton (50x50cm max.)
Conserve
Enveloppes } sans film plastique
Journaux
Magazines
Papier

Ballon
Barquette plastique
Boîte camembert
Couche culotte
Dentifrice (tube)
Feutres
Film plastique
Mouchoir papier
Pot de crème
Sac plastique
Yaourt (pot de)

DECHETS INTERDITS

Tous produits dangereux

DECHETERIE

Amiante non friable	Lustre	Sommier
Ampoules	Matelas	Téléviseur
Appareils ménagers	Métaux	Textiles
Batterie voiture	Meuble	Thermomètre à mercure
Bois	Moquette	Tringle
Branchages Ø < à 12cm	Néon	Tuile
Canapé	Papier peint non encollé	Tuyau d'arrosage
Cartouche d'encre	Peinture (pot de)	Ustensile de cuisine
Fauteuil	Piles	Vélo
Fenêtre	Plâtre	Vitrage
Gazon	Pneu	Volet
Gravats	Polystyrène	
Grès	Poterie	
Grillage	Radiateur	
Huile de friture	Robinetterie	
Huile de vidange	Sanitaires	
Informatique	Solvant	
Laine de verre et dérivés		

Cette liste est indicative

Pensez à rapporter chez votre distributeur vos anciens équipements électriques et électroniques. C'est le "Un pour un".

**Les fabricants sont tenus de reprendre certains produits (ex: Téléviseur)
Taxe éco participation**



**VOS ENCOMBRANTS NE SERONT PLUS COLLECTES EN PORTE A PORTE
IL FAUDRA IMPERATIVEMENT LES APPORTER EN
DECHETERIE**

Infos

Vous pouvez faire vous-même votre compost qui servira d'engrais naturel pour votre jardin

1 Tonne de Déchets Verts
=
400 Kilos de Compost

Sur commande auprès du SMEOM, mise à disposition à votre domicile d'une benne :

- déchets verts
- déchets industriels banals } 100 euros
- gravats

auquel il faut ajouter le coût de traitement du produit à la tonne

Doute, Question?

Consultez le règlement intérieur
ou contactez-nous au
02 31 23 42 42